



2014-2015

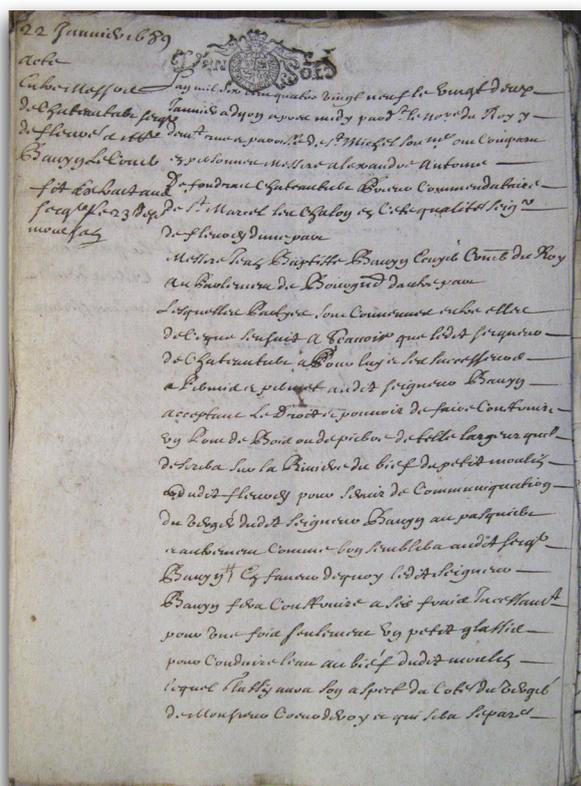
Débutant

Document étudié n°10

Lecture de documents anciens

22 janvier 1689. – Minute notariale.

Jardins à Fleurey



En marge : 22 janvier 1689
Acte entre messire de Chateautiers, seig(neu)r de Fleure et m(essire) Bauyn con(seill)er
Fit extrait aud(it) seig(neu)r le 23 desd(its) mois et an(nées)

L'an mil six cent quatre vingt neuf, le vingt deux janvier a Dijon apres midy par d(evan)t le no(tai)re du Roy y dem(euran)t rue et paroisse de St Michel sou(ssign)é, ont comparau en personnes messire Alexandre Antoine de Foudras Chateautiers, prieur commendataire de St Marcel-lès-Chalon, en cete qualité seig(neu)r de Fleurey,

d'une part,
Messire Jean-Bpatiste Bauyn ecuyer con(seill)er du Roy au Parlement de Bourg(og)ne, d'autre part.
Lesquelles partyes sont convenues entre elles de ce que s'ensuit, a scavoir que ledit seigneur de Chateautiers a pour luy et ses successeurs, a permis et permet audit seigneur Bauyn acceptant le droit et pouvoir de faire construire un pont de bois ou de pierre de telle largeur qu'il desirera sur la riviere du bief du petit moulin dudit Fleurey pour servir de communication du verger dudit seigneur Bauyn au pasquier et autrement comme bon semblera audit seig(neu)r Bauyn # , en faveur de quoy ledit seigneur Bauyn fera construire a ses frais incessam(en)t pour une fois seulement un petit glassis pour conduire l'eau au bief dudit moulin lequel glassy aura son aspect d'a costé du vergé de monsieur Coeurderoy et qui sera separé [...]

Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr



Archives départementales de la Côte-d'Or



2014-2015

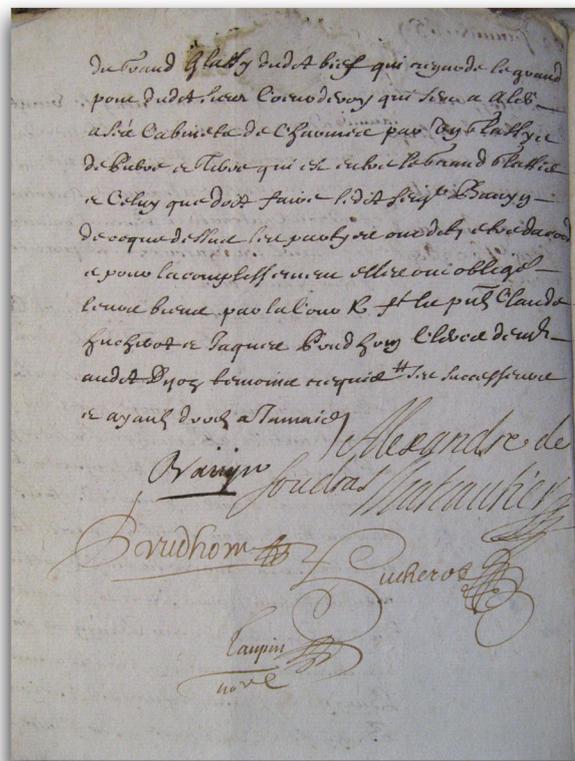
Débutant

Document étudié n°10

Lecture de documents anciens

[...] du grand glassy dudit bief qui regarde le grand pont dudit sieur Coeurderoy qui sert a aller a ses cabinets de charmes par un glassye de pierre et terre qui est entre le grand glassis et celui que doit faire ledit seig(neu)r Bauyn. De ce que dessus les parties ont dit etre d'acord et pour l'accomplissement elles ont obligé leurs biens par la Cour de la C(hancellerie). F(ai)t, lu pr(esen)ts Claude Hucherot et Jaques Prudhom clerks de n(otaire) audit Dijon, temoins requis # ses successeurs et ayants droits a jamais

Signé : Bauyn, Alexandre de Foudras Chateautiers, Prudhom, Hucherod, Taupin no(tai)re



Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr



Archives départementales de la Côte-d'Or